

OBJECTIFS

Maîtriser les informations relatives aux différents supports de la pierre papier afin d'être capable de mettre en œuvre un conseil d'investissement avisé et de comprendre les pré requis du sous-jacent immobilier.

PUBLIC & PRÉREQUIS

Conseiller en gestion de patrimoine ; agent immobilier et négociateur en immobilier ; CIF et démarcheur pour compte de CIF ou de PSI ; intermédiaire en assurance.
Pas de prérequis nécessaires pour cette formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

Fichiers Powerpoint, Word, PDF

MOYENS TECHNIQUES

Disposer d'une connexion Internet
S'inscrire au préalable à la formation choisie :
anacofi-elearning.mesformations.fr
Connexion à la plateforme LMS :
www.formations-anacofi.fr

MODALITÉS DE SUIVI

E-Learning¹

Formation distancielle asynchrone

L'apprenant avance à son rythme de manière autorégulée
Suivi du formateur-tuteur peut s'effectuer par mail ou par l'intermédiaire d'une permanence téléphonique.

ÉVALUATION & SANCTION DE LA FORMATION

QCM² de fin de parcours

Sanction : certificat de formation

Dans le cadre de prise en charge OPCO : attestation d'assiduité et relevé de connexion

INTERVENANT

Céline MAHINC

DURÉE

7h

Ventilation des heures spécifiques :

7 h IMMO + 5h ASSU

COÛT

- 160€ : Tarif adhérent
- 220€ : Tarif non-adhérent ³

INDICATEURS DE RESULTATS

Niveau de satisfaction : NC⁴

Score moyen d'obtention : 81,18%⁵

PROGRAMME

1/ SCPI

- Etat des lieux
- Les SCPI sont divisées en 2 grandes catégories
- Deux types capitalistiques de SCPI
- Les atouts spécifiques d'une SCPI
- Les risques
- Comment choisir ?
- Entrée, sortie : le marché des parts
- Fiscalité
- SCPI en direct ou via l'assurance-vie

2/ OPCI

- Etat des lieux
- Les OPCI sont divisées en 2 grandes catégories
- Le cadre juridique des OPCI
- Les avantages des OPCI
- Les risques des OPCI
- La fiscalité des OPCI

3/ Club Deal Immobilier : FIA ou OPT ?

- FIA
- Financement entrepreneurial : c'est la règle de l'OPT !

4/ SIIC

- Fonctionnement
- La fiscalité des associés

OPCVM Immobiliers

- Définition
- Fonctionnement
- Fiscalité

Conclusion

¹ L'envoi des accès (délivrés par notre prestataire) se fait normalement une fois par semaine (arrêt des inscriptions chaque vendredi à 12h ; envoi des accès par notre prestataire chaque vendredi à partir de 15h. Validité des accès : jusqu'au 31 décembre 23h59 de l'année en cours.

² Il faudra obtenir 75% de bonne réponse pour valider tout module qu'il soit en présentiel ou en E-Learning. Vous disposez de 3 tentatives pour valider votre QCM.

³ Toute la facturation non adhérente est effectuée par l'ANACOFI Services

⁴ Non Communiqué

⁵ Taux basé sur 281 participants à ce module entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022

